



Dotation d'écoles en mobiliers scolaires sur fonds FADEC © DDC Bénin

Programme

Durée : 2016 – 2028

Budget : CHF 25'000'000 soit env. 16,5 milliards FCFA

Phase actuelle

Durée : 2020 – 2023

Budget : CHF 9'650'000, soit env. 6,3 milliards FCFA

Partenaires/Acteurs

Secrétariat Permanent (SP) de la Commission des Finances Locales (CONAFIL) / Services techniques du Ministère des Finances : Inspection Générale des Finances (IGF) et Inspection Général des Affaires Administratives (IGAA)

Zone d'intervention

Nationale

Citation

« Grâce au financement du FADeC, pour la construction des hangars de vente de produits agricoles et des boutiques de vente de denrées alimentaires sur nos marchés, nos populations mènent leurs activités économiques à l'abri du soleil et de la pluie ».

Chef d'arrondissement

Augmenter le budget des communes pour réduire la pauvreté

Selon les recommandations de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), le taux de transfert des ressources financières de l'Etat en faveur des communes devrait être de 15%. Or au Bénin, elles sont encore inférieures à 5% (contre 2.5% en 2011).

Premier bailleur à avoir contribué au Fonds d'Appui au Développement des communes (FADeC) non-affecté, en 2009, la Suisse poursuit depuis lors son appui, ensemble avec les autres partenaires techniques et financiers, aux dotations du FADeC.

L'objectif est de donner aux communes les moyens d'améliorer l'accès des populations aux services de base et de valoriser leurs potentialités économiques, et à terme, de réduire le niveau de pauvreté.

La Suisse offre également un appui institutionnel aux structures en charge de la gestion des finances locales pour l'accompagnement des communes. Le SP de la CONAFIL bénéficie ainsi d'une expertise en vue de conduire des réflexions stratégiques en matière de finances locales, et les structure de contrôle du Ministère des Finances (IGF et IGAA) sont renforcées afin de pérenniser les activités d'audit des fonds FADeC.

Au travers de son dialogue politique, la Suisse entend enfin participer à la contribution croissante du budget général de l'Etat au financement des communes, et d'amener le gouvernement à rendre opérationnels les guichets du FADeC dans certains de ses domaines d'intervention stratégiques (alphabétisation, intercommunalité, infrastructures économiques et marchandes).